



Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 063-200071199-20200715-CCPL_2020_51-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	39 dont 1 pouvoir

Date de convocation : **08 juillet 2020**
Date d'affichage : **08 juillet 2020**

SEANCE DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des sports de Randan.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Robert IMBAUD, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Absents :

Secrétaire de séance : Sandrine COUTURAT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-51 : **ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Rapporteur : André DEMAY

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°19-01842, en date du 9 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté de communes Plaine Limagne et leur répartition par commune membre ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2 ; L5211-6 ; L5211-6-1 ; L5211-9 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 063-200071199-20200715-CCPL_2020_51-DE

Vu les résultats du scrutin ;

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 34
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude RAYNAUD	34	Trente-quatre

→ Le conseil communautaire décide de proclamer Claude RAYNAUD, président de la communauté de communes et le déclare installé.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 16/07/2020
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

